



**Association Nature Nord Isère Lo Parvi
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 5 avril 2025**

L'assemblée générale ordinaire a été organisée le 5 avril 2025 à 8h30 à la salle des fêtes d'Optevoz (38). Les différents rapports (moral, d'activités et financier) ont été envoyés aux adhérents mi-mars par voie électronique ou postale.

Total d'adhérents à jour de cotisation le 31 décembre 2024 : 454

Nombre d'adhérents représentés : 91

Nombre de pouvoirs : 108

Le quorum étant fixé à 152 il est atteint.

- Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport moral, approuve ce rapport.

Nombre de voix pour : 199 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette résolution est adoptée à la l'unanimité.

- Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve ce rapport financier et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nombre de voix pour : 199 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette résolution est adoptée à la l'unanimité.

- Troisième résolution :

L'Assemblée Générale donne quitus de la gestion de l'association aux membres du Conseil d'Administration.

Nombre de voix pour : 199 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette résolution est adoptée à la l'unanimité.

- Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2025 tel que présenté par le Conseil d'Administration, qui s'élève à 264 850 € et laisse apparaître un résultat équilibré.

Nombre de voix pour : 199 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette résolution est adoptée à la l'unanimité.

- **Cinquième résolution :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'adopter pour 2026 le montant des cotisations annuelles suivantes :

- | | |
|------------------|------------------|
| - De soutien : | à partir de 30 € |
| - Familiale : | 25 € |
| - Individuelle : | 20 € |
| - Spéciale | 7 € |

Nombre de voix pour : 198 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 1
Cette résolution est adoptée à la majorité.

- **Sixième résolution :**

L'assemblée générale décide de nommer, conformément aux résultats du vote, aux postes d'administrateurs :

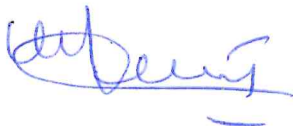
Sabine Geoffroy (reconduction),
Henri-Denis Allagnat (reconduction),
Joelle Gardien (reconduction),
Anne Lyobard

Nombre de voix pour : 199 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h20

Procès-verbal établi le 5 avril 2025.
Pour l'Association Nature Nord Isère Lo Parvi

La Présidente
Murielle Gentaz



La Secrétaire
Sabine Geoffroy

